CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E88574** **VALABLE JUSQU'AU** **19/06/2027**

ÉDITÉ LE 04/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 10/04/1995

Raison sociale : BOREL BTP

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 22/04/2015

Capital : 13 110

110 ZA PONT DE FRAPPE EST
05260 FOREST-SAINT-JULIEN

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GAP 1995B00086

Siret : 400 727 319 00040

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 8103747

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 127101909

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 127101909

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Téléphone : 04 92 49 90 29 **Fax :**

Portable : 06 73 13 55 30

Responsabilité légale :
BOREL CONSTRUCTION (790 630 883) / BOREL BENJAMIN PRÉSIDENT / BOREL JOEL DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : http://www.borel-btp.fr

E-mail : contact@sas-borel.fr

Effectif moyen : 26 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 4 659 997 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	26	07/04/2023
2141	Transformation en maçonnerie (Technicité courante)		07/04/2023
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

04/05/2026 13:37

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.